



Comité de direction

PROCÈS-VERBAL N° 8

REUNION DU 27/04/2020

En raison des réglementations et conditions sanitaires COVID19, la réunion se déroule en visioconférence

Liste des participants à la réunion du comité de direction.

NOM - PRENOM	Présents	Excusés	Absents
VALLET JEAN FRANCOIS	X		
FEOUGIER STEPHANIE		X	
ARNAUD ROLAND	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON BERNARD	X		
BRET VINCENT	X		
BRUNEL NICOLAS	X		
BRUYAT PASCAL	X		
DAGOSTINO Dominique	X		
DELORME BERNARD	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE PIERRE	X		
GALES GERALD	X		
JOTTEUR PAULINE		X	
JULIEN LAURENT	X		
LAULAGNET ROSELYNE	X		
LEFEVBRE ROGER	X		
LIOZON VIVIANE	X		
MILHAN ERIC	X		
PELAT PHILIPPE	X		
PELIN NATHALIE	X		
PION JEAN MARIE	X		
REBAHI NORZED		X	
RICHARD JIMMY	X		
VILLAND JEAN FRANCOIS	X		
ZAVADA RICHARD		X	

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- ❖ Info diverses FFF-Ligue- Clubs district Ligue
- ❖ Etat des lieux des clubs, situation financière et préoccupation
- ❖ Reprise District
- ❖ Date AG
- ❖ Rapports des commissions à fournir pour fin mai 2020
- ❖ Demande d'un club du Gard de ST Paulet d'intégrer le DDAF
- ❖ Point sur l'arrêt des compétitions
- ❖ Classement Arbitres
- ❖ Questions Diverses

* * * * *

Le Président souhaite la bienvenue aux présents et s'informe de la bonne santé de tous.

❖ **Informations diverses FFF – Ligues – Clubs District/Ligue**

Un compte rendu des réunions hebdomadaires avec la LAuRAFFOOT en téléconférence est donné :

-Un fonds National de solidarité se met en place avec un abondement par la FFF les Ligues et les Districts pour les difficultés que rencontrent les clubs.

-Un calendrier de reprise est évoqué ainsi que les classements ligue. Les montées et descentes sont à l'étude et pour certaines elles restent conditionnées par la reconsidération de la décision du COMEX.

❖ **Etat des lieux des clubs, situation financière et préoccupation**

Jean François VALLET demande aux responsables de secteurs de reprendre contact avec les clubs de leur secteur pour analyse de la situation financière et leurs préoccupations. Il prend régulièrement contact avec les départements et la Région pour signaler les clubs en difficulté.

❖ **Reprise Activités au District Drôme Ardèche**

Après proposition et validation du bureau, le Président demande au Comité de Direction de se prononcer sur une réouverture du District le 1^{er} juillet.

Considérant :

- Qu'il est de la responsabilité du District et de son Président de prendre toutes les dispositions nécessaires pour travailler dans les conditions sanitaires garantissant la protection des personnes fréquentant les locaux du district.
- Que la demande de chômage partiel a été effectuée et acceptée jusqu'au 30 juin cette date pouvant être reconsidérée.
- Que le travail à effectuer est essentiellement un travail de préparation de la saison prochaine tenant compte de l'impossibilité d'organiser des formations prévues, de visiter les clubs, de se réunir pour les dossiers en cours.
- Qu'un solde de congé est à prendre avant le 31 Mai pour la plupart du personnel
- Que le mois de juillet sera un mois travaillé contrairement à juillet dernier. La planification des actions de la saison à venir pourra s'effectuer dans la période du 1^{er} juillet au 24 juillet ; Les congés d'Aout étant fixés du 27 juillet au 17 Aout.

Une réunion des CSE est prévue semaine prochaine suivi d'une réunion de personnel afin de donner l'information sur la réouverture du District.

Le comité de Direction se prononce favorablement pour cette proposition faite par le Président.

❖ **Date Assemblée Générale District**

Jean François VALLET propose deux dates aux membres présents. 9 et 16 Octobre 2020
La date du 16 Octobre 2020 est retenue à l'unanimité.

❖ **Rapports d'activités des Commissions**

Jean François VALLET demande aux responsables de Commissions de fournir leurs rapports d'activités de la saison 2019/2020 dès que possible.

❖ **Demande club du Gard**

Le District Drôme Ardèche a été sollicité par le club de ST PAULET pour la possibilité d'évoluer dans notre District.

Jean François VALLET prend contact avec le Président du District du Gard pour suite à donner.

❖ **Point sur l'arrêt des compétitions**

Depuis les premières décisions prises par la Fédération Française de Football, le groupe de travail mis en place pour ce dossier étudie tous les éléments en prenant en compte l'application des différents textes réglementaires liés à chaque institution.

Suite aux requêtes des clubs et districts auprès de la Fédération Française de Football, le groupe de travail attend les prochaines directives pour finaliser et consolider les données qui seront ensuite présentées au Comité de Direction pour validation et mises en application.

Pascal BRUYAT, Laurent JULIEN et Pierre FAURIE présentent l'adaptation du barème de pénalisation (article 4 des additifs aux Règlements Sportifs du District D/A), disponible sur le site du District dans l'onglet "Documents".

L'adaptation du barème de pénalisation est adoptée à l'unanimité.

❖ **Classement Arbitres**

Nicolas Brunel présente la procédure élaborée et adaptée spécifiquement aux contraintes liées au COVID19 pour le classement des arbitres.

La procédure est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses non prévues à l'ordre du jour :

❖ Championnat en 2 phases

Le COMEX a fixé les règles de l'arrêt des compétitions et a pris la décision de considérer une année blanche pour les championnats en brassage ou 2 phases.

Devant la très grande insatisfaction des clubs de ne pas avoir de montées alors que 70 % des matches ont eu lieu le Président propose au Comité de Direction d'intervenir pour que cette décision soit aménagée.

Ceci concerne la catégorie senior D5 et les championnats de jeunes et féminins.

Le Comité de Direction donne son accord.

❖ Partenariat

Le Président demande à la commission Marketing de prendre contact avec les partenaires du District même si un courrier a déjà été envoyé pour leur offrir, entre autre, notre soutien sur le plan administratif (dossier de chômage partiel).

Des contacts avec les Départements et la Région ont été pris pour évoquer la situation exceptionnelle de notre activité suite à cette pandémie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Président

le Secrétaire Général